



« G E P O G »
Groupe d'Etude et de Protection des Oiseaux en Guyane

Association Loi 1901

**Siège social : 431, route d'Attila
CABASSOU**

97354 - REMIRE MONTJOLY

COMPTES COMBINES

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les Comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2017**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS :

Exercice clos le 31 décembre 2017

Mesdames, Messieurs,

Opinion sur les comptes annuels :

En exécution de la mission qui m'a été confiée par vos soins, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de « l'Association GEPOG Comptes Combinés » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion :

Référentiel d'audit

J'ai effectué l'audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

.Indépendance

J'ai réalisé la mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations :

En application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de l'opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

Jda

Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par vos soins.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels :

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L823-10-1 du Code de Commerce, la mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

A Annecy le Vieux, le

10 mai 2018

Le Commissaire aux Comptes

Michèle LACROIX

Bilan Association

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	20 719	13 291	7 428	0,73	11 912	1,66
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	21 971	13 329	8 642	0,66	11 880	1,66
Autres immobilisations corporelles	264 119	91 806	172 313	16,99	5 046	0,70
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts	8 000		8 000	0,79	5 000	0,70
Autres immobilisations financières	4 744		4 744	0,47	6 023	0,84
TOTAL (I)	319 553	118 426	201 127	19,83	39 861	5,56
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	550		550	0,05		
Créances usagers et comptes rattachés	12 865		12 865	1,27	9 975	1,39
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	207		207	0,02	500	0,07
. Organismes sociaux	1 471		1 471	0,15		
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	567 416	5 000	562 416	55,46	369 549	51,54
Valeurs mobilières de placement	59 168		59 168	5,83	154 055	21,49
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	171 424		171 424	16,90	141 067	19,67
Charges constatées d'avance	4 876		4 876	0,48	2 018	0,28
TOTAL (II)	817 975	5 000	812 975	80,17	677 164	94,44
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	1 137 528	123 426	1 014 102	100,00	717 024	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise	191 767	18,91	191 767	26,74
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	88 260	8,70	128 988	17,99
Résultat de l'exercice	92 744	9,15	-40 728	-5,87
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL (I)	372 772	36,76	280 028	39,05
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
TOTAL (II)				
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	2 000	0,20		
Fournisseurs et comptes rattachés	36 432	3,59	26 256	3,66
Autres	62 529	6,17	35 315	4,93
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	540 369	53,29	375 425	52,36
TOTAL (IV)	641 330	63,24	436 997	60,95
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	1 014 102	100,00	717 024	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Ventes de marchandises	768		768	1,01	974	1,26	-206	-21,14	
Production vendue de biens									
Prestations de services	74 993		74 993	98,99	76 037	98,74	-1 044	-1,36	
Montants nets produits d'expl.	75 760		75 760	100,00	77 011	100,00	-1 251	-1,61	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			481 006	634,91	365 243	474,27	115 763	31,69	
Cotisations			3 762	4,97	3 148	4,09	614	19,50	
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs									
Autres produits			1 190	1,57	3 220	4,18	-2 030	-63,03	
Reprise sur provisions, dépréciations			4 282	5,65	90	0,12	4 192	NS	
Transfert de charges			6 939	9,16	4 255	5,53	2 684	63,08	
Sous-total des autres produits d'exploitation			497 180	656,26	375 956	488,18	121 224	32,24	
Total des produits d'exploitation (I)			572 940	756,26	452 967	588,18	119 973	26,49	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Exédent transféré (II)									
PRODUITS FINANCIERS:									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés			114	0,15	451	0,59	-337	-74,71	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (III)			114	0,15	451	0,59	-337	-74,71	
PRODUITS EXCEPTIONNELS:									
Sur opérations de gestion			5 639	7,44	3 222	4,18	2 417	76,02	
Sur opérations en capital			3 950	5,21	500	0,65	3 450	690,00	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Total des produits exceptionnels (IV)			9 589	12,65	3 722	4,83	5 867	157,63	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			582 642	769,06	457 140	593,60	125 502	27,45	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT							-40 728	-52,88	
TOTAL GENERAL			582 642	769,06	497 868	646,48	84 774	17,03	
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Achats de marchandises					325	0,42	-325	-100,00	
Variations stocks de marchandises									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements									
Autres achats non stockés			25 342	33,45	27 585	35,82	-2 243	-8,12	
Services extérieurs			85 503	112,86	59 095	76,74	26 408	44,69	
Autres services extérieurs			37 705	49,77	61 691	80,11	-23 986	-38,87	
Impôts, taxes et versements assimilés			5 212	6,88	5 370	6,97	-158	-2,93	
Salaires et traitements			253 846	335,07	257 219	334,00	-3 373	-1,30	
Charges sociales			50 724	66,95	53 445	69,40	-2 721	-5,09	
Autres charges de personnel									
Subventions accordées par l'association									
Dotations aux amortissements et aux dépréciations									
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements			17 233	22,75	23 115	30,02	-5 882	-25,44	
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations									

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations	4 000	5,26	5 162	6,70	-1 162	-22,50
.Pour risques et charges : dotation aux provisions						
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Autres charges	148	0,20	1 331	1,73	-1 183	-88,67
Total des charges d'exploitation (I)	479 712	633,20	494 339	641,91	-14 627	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change	1 861	2,46			1 861	N/S
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)	1 861	2,46			1 861	N/S
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	8 324	10,99	3 529	4,58	4 795	136,67
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Total des charges exceptionnelles (IV)	8 324	10,99	3 529	4,58	4 795	136,67
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	489 898	646,64	497 868	646,49	-7 970	-1,59
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	92 744	122,42			92 744	N/S
TOTAL GENERAL	582 642	769,06	497 868	646,49	84 774	17,03

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat	39 431		35 400			
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL	39 431		35 400			
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations						
Personnel bénévole	39 431		35 400			
TOTAL	39 431		35 400			

JL

ANNEXE

Annexe

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 014 102,18 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 92 744,48 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 05/04/2018 par les dirigeants.

1 - Evénements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice

Nous n'avons pas identifié de fait significatif susceptible d'être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

2 - Principes, règles et méthodes comptables

2.1 - Méthode générale

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 1999, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, et n° 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euros.

Les comptes présentés sont la combinaison des comptes du GEPOG, de la RESERVE DU GRAND CONNETABLE et de la RESERVE DES NOURAGUES.

Les comptes combinés sont obtenus en procédant aux opérations suivantes :

- Cumul des comptes des entités faisant partie du périmètre des comptes combinés, éventuellement après reclassement et retraitement,
- Elimination des comptes réciproques : actifs et passifs, charges et produits
- Neutralisation des résultats provenant d'opérations effectuées entre les entités comprises dans le périmètre

2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)

2.2 - Principales méthodes d'évaluation et de présentation

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.2.1 - Evaluation des Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

2.2.2 - Amortissements et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 20 ans
Constructions	de 10 à 40 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

2.2.3 - Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

gla

2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)

2.2.4 - Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.3 - Changement de méthode d'évaluation et de présentation

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Immobilisations :

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	20 719			20 719
Immobilisations corporelles	140 660	176 780	31 349	286 090
Immobilisations financières	11 023	3 000	1 279	12 744
TOTAL	172 402	179 780	32 628	319 553

3.2 - Amortissements :

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles	8 807	4 484		13 291
TOTAL II				
Terrains				
Constructions				
sur sol propres				
sur sol d'autrui				
inst. géné., agencmt				
Install. tech., matériel, outill. industriels	12 710	3 237	2 618	13 329
Autres immobilisations corporelles				
Install. générales, agencements divers	379	470		619
Matériel de transport	52 163	6 892		35 671
Matériel de bureau et informatique	13 372	1 996	22 400	10 134
Emballage récupérables et divers	45 111	155	6 331	45 383
TOTAL III	123 735	12 750	31 349	105 136
TOTAL GENERAL (I+II+III)	132 542	17 234	31 349	118 427

3.3 - Etat des créances et charges constatées d'avance

CREANCES	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'1 an
Créances de l'actif Immobilisé:			
Créances rattachées à des participations	8 000	8 000	
Prêts	4 744	4 744	
Autres créances			
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	12 865	12 865	
Autres créances	569 642	569 642	
Charges constatées d'avance	4 876	4 876	
TOTAL	600 127	600 127	

Jda

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.4 - Etat des produits à recevoir**

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions / financements	562 293
Autres produits à recevoir	
TOTAL	562 293

3.5 - Etat des provisions pour dépréciation des éléments de l'actif

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Stocks et en-cours				
Comptes de tiers	5 282	4 000	4 282	5 000
Comptes financiers				
TOTAL	5 282	4 000	4 282	5 000

Jda

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Fonds associatifs

Postes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds associatifs sans droit de reprise:				
Valeur du patrimoine intégré				
Fonds statutaires	191 767			191 767
Apport sans droit de reprise				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme (1)				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves:				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves (2)				
SOUS TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I)	191 767			191 767
Fonds associatifs avec droit de reprise:				
Apport avec droit de reprise				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés assortis d'une obligation ou d'une condition				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Résultat sous contrôle de tiers financeurs				
Subventions d'investissements affectées à des biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
SOUS TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS (II)				
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I+II)	191 767			191 767

(1) Préciser que la ou les subventions sont maintenues au passif car il s'agit d'un bien renouvelable par l'association

(2) Dont réserve pour projet associatif

Jdx

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)**4.2 - Report à nouveau avant répartition du résultat**

Nature du report à nouveau	Débit	Crédit
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées - à l'exercice - aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'association		88 260
SOLDE		88 260

4.3 - Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	36 432	36 432		
Dettes fiscales & sociales	62 402	62 402		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	2 128	2 128		
Produits constatés d'avance	540 369	540 369		
TOTAL	641 330	641 330		

4.4 - Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	14 040
Dettes fiscales & sociales	31 013
Autres dettes	
TOTAL	45 053

5 - Notes sur le compte de résultat

NEANT

Jda

6 - Autres informations**6.1 - Effectif moyen**

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	2	
Non Cadres	10	
TOTAL	12	0

6.2 - Honoraires du commissaire au comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 5 000 .



“G E P O G
Groupe d’Etude et de Protection des Oiseaux en Guyane “
Association Loi 1901
Siège social : 431, route d’Attila
CABASSOU
97354 – REMIRE MONTJOLY

COMPTES COMBINES

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2017

Messieurs,

En ma qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, il m’appartient de vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont j’ai été avisée. Il n’entre pas dans ma mission de rechercher l’existence éventuelle de telles conventions.

Je vous informe qu’il ne m’a été donné avis d’aucune convention visée à l’article 612-3 du Code de commerce.

Fait à Annecy le Vieux,

Le 10 mai 2018

Le Commissaire aux Comptes
Michèle LACROIX